



EXTENSION DE LA FACILITÉ DE RECHERCHE SUR LES INÉGALITÉS



Financé par
l'Union Européenne



ÉDITO



Thomas Mélonio
Directeur exécutif,
Direction Innovation,
Recherche et Savoirs (AFD)

LA RECHERCHE AU SERVICE D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE FORTE

Les populations les plus vulnérables ont été frappées le plus durement par la crise du Covid-19, mettant en danger l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030. Selon une étude de la Banque mondiale, si la pandémie a touché le monde de manière importante, la reprise économique est encore très hétérogène, les pays en développement étant, à la différence de la crise de 2008-2009, cette fois les plus touchés. Alors que les 40 % des personnes les plus riches de la planète ont récupéré plus de 45 % de leurs pertes de revenu moyen entre 2019 et 2021, les 4 déciles les plus pauvres ne sont pas encore parvenus à récupérer leur perte de revenu (Sánchez-Páramo et al, 2021). Les chiffres sont d'autant plus frappants lorsque l'on considère les 1 000 personnes les plus riches de la planète qui n'auront eu besoin que de quelques mois pour retrouver leur revenu moyen pré-pandémie selon Oxfam (*"The Inequality Virus"*, Oxfam, 2021).

Persuadées que les politiques de lutte contre les inégalités requièrent une action coordonnée au niveau multilatéral, l'AFD et l'Union européenne ont travaillé ensemble à la mise en œuvre de la Facilité de recherche sur les inégalités dès 2017. Après trois années de recherche aux niveaux global, national et local et en étroite coopération avec nos pays partenaires, **nous souhaitons approfondir nos travaux à travers l'Extension de cette Facilité**, pour la mettre de manière plus directe au service de pays ayant mis la lutte contre les inégalités au centre de leur agenda politique.

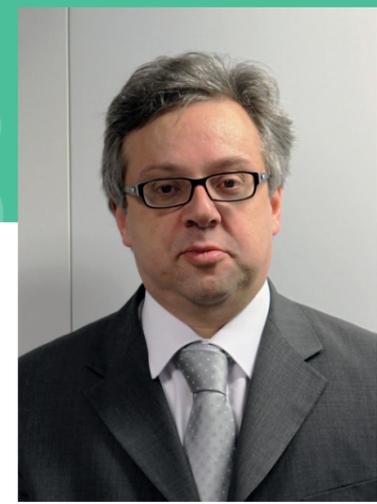
Ce nouveau programme d'une durée de cinq années (2020-2025) s'appuie sur les résultats et les approches issus de la première phase de la Facilité et vise à accompagner les gouvernements de quatre pays – Afrique du Sud, Colombie, Indonésie et Mexique – dans la mise en œuvre de politiques ayant un impact sur la réduction des inégalités. **Des outils mesurant l'impact des politiques publiques sur les inégalités et portant une attention**

particulière à la transition vers des trajectoires de soutenabilité fortes seront ainsi développés et mis à disposition des décideurs politiques. Cette nouvelle phase associera étroitement les écosystèmes de recherche des pays concernés. Convaincus que le dialogue politique fondé sur des données probantes est indispensable pour agir de manière cohérente pour réduire les inégalités, les activités menées dans le cadre de l'Extension permettront la formulation et la mise en œuvre de politiques de développement tournées vers la réalisation de l'Objectif de développement durable 10 (ODD 10).

Inégalités et changement climatique sont intrinsèquement liés.

À l'heure où l'urgence climatique pose les enjeux de justice et de lien social dans des termes nouveaux, nous sommes persuadés que **la lutte contre les inégalités ne sera possible que sous le prisme d'une transition juste**. Le changement climatique touchant en première ligne les plus vulnérables et affectant de ce fait le lien social, la réduction des inégalités est une des conditions de l'atteinte des objectifs de la COP21, et notamment de son objectif le plus ambitieux de tendre vers un réchauffement global limité à 1,5 °C. Si 90 % des économies avancées devraient retrouver leurs niveaux de revenu par habitant d'avant la pandémie d'ici 2022, seulement un tiers des pays émergents et en développement devraient y parvenir. **Inégalités et changement climatique étant intrinsèquement liés**, le travail mené dans le cadre de l'Extension cherchera ainsi à articuler ces deux dimensions afin de bâtir un monde en commun.

UNE APPROCHE PARTENARIALE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS



Martin Seychell
Directeur général adjoint
à la DG partenariats
internationaux
(Commission européenne)

Afin de répondre aux enjeux de l'Agenda 2030 et à ses dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), **l'Union européenne et ses États membres se sont résolument engagés à réduire les inégalités** (ODD 10). En effet, l'importance de la lutte contre les inégalités est soulignée dans l'ensemble de l'Agenda 2030, la réduction des inégalités pouvant accélérer les progrès vers les autres ODD et étant essentielle pour respecter l'engagement de « ne laisser personne pour compte ».

Cette ambition a amené la commissaire Jutta Urpilainen et la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) à placer la lutte contre les inégalités au cœur des stratégies de coopération internationale. **Pour « combattre les inégalités en construisant des sociétés inclusives et durables »** et s'assurer que personne ne soit laissé pour compte, la commissaire Jutta Urpilainen a ainsi appelé à faire de la lutte contre les inégalités un objectif transversal dans chacune de nos priorités géopolitiques, tant sur le plan politique qu'opérationnel.

La lutte contre les inégalités requiert l'engagement de tous.

Dans ce contexte, nous sommes également très fiers d'annoncer la publication du **Document de référence intitulé « Combattre les inégalités de revenus par la coopération au développement »**. Cet outil permettra de soutenir nos efforts pour renforcer notre approche de coopération au développement afin de lutter plus efficacement contre les inégalités dans nos pays partenaires.

Reconnaître et comprendre l'aspect multi-dimensionnel des inégalités est une étape indispensable. La lutte contre les inégalités requiert toutefois l'engagement de tous. C'est pourquoi la DG INTPA souhaite en faire un objectif transversal, en encourageant la coopération entre les pays d'intervention, les partenaires internationaux, les institutions financières de développement, tout en travaillant en synergie au niveau européen, **notamment à travers l'approche Équipe Europe**. Cette nouvelle approche, développée en réponse à la crise du Covid-19, offre en effet la possibilité de bâtir une culture stratégique de coopération centrée sur des mesures décisives et porteuses de changement. Il s'agit d'aider nos pays partenaires à élaborer des politiques fondées sur des données factuelles afin de favoriser, après la pandémie, une reprise solide, équitable, inclusive, écologique et digitale.

Après le succès de la première phase de la Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités, nous sommes heureux de lancer une deuxième phase qui se veut complémentaire de la dynamique Équipe Europe. **Par son soutien à l'élaboration de politiques publiques sensibles à la réduction des inégalités en Afrique du Sud, en Colombie, en Indonésie et au Mexique**, en étroite collaboration avec les centres de recherche locaux et les gouvernements partenaires, nous sommes convaincus que l'Extension sera un outil clé vers la réalisation de l'ODD 10.

LA FACILITÉ DE RECHERCHE SUR LES INÉGALITÉS : UNE COMPRÉHENSION ÉLARGIE POUR UNE MEILLEURE COLLABORATION

La mondialisation et la libéralisation ont joué un rôle paradoxal ces dernières décennies. Si elles ont permis la diminution des inégalités mondiales (inter-pays), elles ont également renforcé les inégalités intra-pays en créant des gagnants et des perdants au sein de chaque pays. La crise sanitaire du Covid-19 a probablement encore aggravé ces tendances en renforçant les inégalités socio-économiques à tous les niveaux.

Au regard de ces considérations, l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) ont fait de la lutte contre les inégalités l'une de leurs priorités respectives. C'est dans ce contexte qu'elles ont entamé leur collaboration en matière

de réduction des inégalités avec la mise en place de la Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités en 2017. Depuis, l'objectif général de la Facilité a été de contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement avec ses dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), et notamment à la lutte contre les inégalités (ODD 10). En cherchant à construire une stratégie européenne commune dans le cadre de l'Agenda 2030 et des ODD, ce programme encourage par ailleurs une plus grande cohésion entre les États membres de l'UE sur les stratégies de réduction des inégalités.

Avec un coup d'envoi initial en 2017, la Facilité de recherche sur les inégalités est composée de deux phases distinctes.

Financée par l'Union européenne à travers la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) et mise en œuvre par l'AFD, la première phase de la Facilité a été déployée sur la période 2017-2020. Visant une meilleure compréhension des inégalités socio-économiques, de leurs déterminants, de leurs évolutions et de leurs effets, la première phase avait pour objectif d'étendre les connaissances sur les inégalités dans 32 pays à revenu faible et intermédiaire. Avec 22 projets de recherche axés sur le développement de méthodologies et le renforcement des connaissances à l'échelle globale, nationale et locale, la première phase cherchait également à répondre plus efficacement aux inégalités grâce à un dialogue de politiques publiques fondé sur la recherche.

Au vu du succès de la première phase de la Facilité en termes de production de connaissances sur les inégalités et de renforcement du dialogue de politiques publiques, l'AFD et la DG INTPA ont décidé de poursuivre le programme dans le cadre d'une seconde phase appelée l'Extension. Cette nouvelle phase, mise en œuvre sur la période 2020-2025, se concentre sur le soutien à la définition et à la mise en œuvre de politiques de réduction des inégalités dans quatre pays partenaires : l'Afrique du Sud, la Colombie, l'Indonésie et le Mexique. À court et moyen terme, ce programme basé sur la recherche permettra aux pays partenaires d'améliorer leur compréhension des facteurs spécifiques renforçant les inégalités et d'identifier des politiques publiques efficaces pour mieux y répondre.

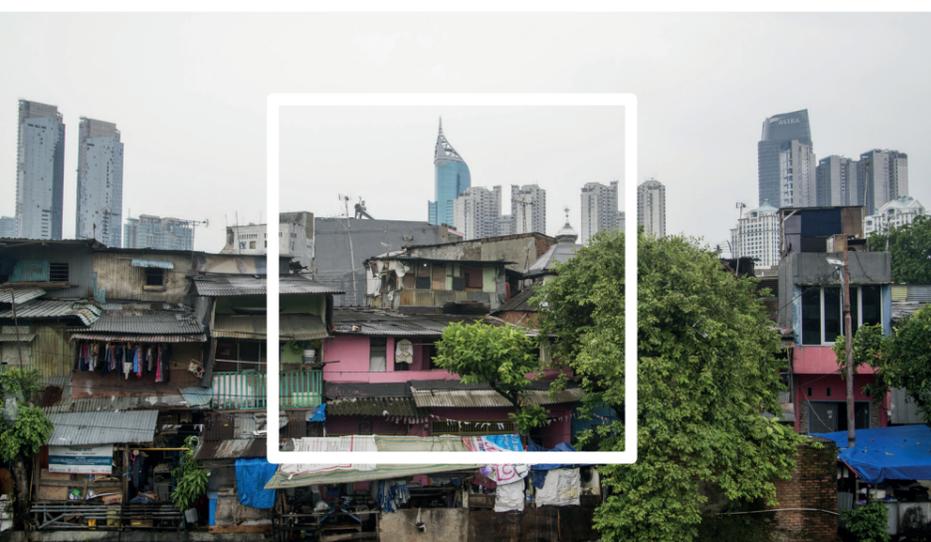
2017 —→ 2020 —→ 2025

PHASE 1

- 1/ Sélection des projets (22)
- 2/ Mise en œuvre
- 3/ Recherche - Développement de méthodologies et d'approches
- 4/ Diffusion des connaissances

PHASE 2 L'EXTENSION

- 4 projets - Afrique du Sud, Colombie, Indonésie et Mexique :
- Mobilisation des méthodologies et des approches issues de la première phase
 - Élaboration de politiques publiques plus efficaces pour réduire les inégalités



RETOUR SUR LA PREMIÈRE PHASE

Initiée en 2017, la première phase de la Facilité reposait sur 22 projets de recherche menés dans 32 pays et 9 villes. Ce programme de 4 millions d'euros, financé par la DG INTPA et mis en œuvre par l'AFD en collaboration avec des centres de recherche des pays partenaires, a permis la publication de plus de 100 articles de recherche. Les résultats de la recherche ont ensuite pu être discutés dans des forums de politiques publiques visant à soutenir les gouvernements et les acteurs du développement dans la mise en œuvre de politiques et de stratégies permettant la réduction des inégalités.

En générant de nouvelles connaissances sur les inégalités, la première phase de la Facilité a permis de renforcer le dialogue de politiques publiques et les partenariats internationaux. Les recherches menées couvraient un large éventail de sujets sur les facteurs qui créent et entretiennent les inégalités aux niveaux régional, national et global. De l'exploration des liens entre les inégalités et le changement structurel, à l'étude des inégalités liées au climat, en passant par un examen attentif des impacts sur les capacités humaines et sociales et au-delà, la Facilité de recherche a mis en lumière les principaux moteurs des inégalités et la nature des solutions potentielles aux échelles locale et mondiale.



Enfin, la première phase de la Facilité de recherche sur les inégalités a permis le développement d'une nouvelle dynamique de coopération entre l'Union européenne, l'AFD et les États membres de l'UE, notamment dans le cadre du comité stratégique de la Facilité. Un autre objectif important de la première phase était effectivement de mieux coordonner les stratégies européennes et de renforcer la contribution des agences de coopération au développement de l'UE à la réduction des inégalités. Cette étroite coopération a abouti à la publication par la Commission européenne d'un Document de référence visant à opérationnaliser la stratégie européenne sur les inégalités.

Afin de partager les perspectives, d'analyser les résultats de la recherche et de discuter de la voie à suivre, de nombreux ateliers, webinaires et conférences ont été organisés au cours de cette période. La conférence finale de la première phase de la Facilité, qui s'est tenue en mars 2021, a également permis de réunir les principales parties prenantes, les chercheurs et les décideurs politiques pour discuter ensemble de l'importance de la lutte contre les inégalités dans le domaine de la coopération au développement.

 2017-2020

 4 M€
de financement

 22
projets dans 32 pays
et 9 villes

Plus de
100 
papiers de recherche
et dialogues de
politiques publiques
publiés

Tout au long de la première phase, trois résultats majeurs sont apparus :

1 **Renforcement des capacités de recherche** : les projets soutenus ont permis de mieux comprendre les inégalités et d'acquérir des connaissances qui donnent aux partenaires locaux les moyens de contribuer plus efficacement à la transformation de leurs sociétés.

2 **Nouveaux partenariats** : le programme a permis de nouvelles collaborations avec des centres de recherche nationaux et locaux dans les pays partenaires, établissant des relations pour une recherche plus efficace, des résultats et des recommandations orientés vers l'action.

3 **Amélioration du dialogue politique** : l'approche consistant à élaborer conjointement des méthodes et des outils avec une série de parties prenantes a permis de créer un lien constructif entre la recherche et la politique.

COMPRENDRE LES INÉGALITÉS 2.0 L'EXTENSION DE LA FACILITÉ DE RECHERCHE

Suite au succès de la première phase de la Facilité, l'AFD et l'Union européenne ont convenu de poursuivre le programme dans le cadre d'une seconde phase : l'Extension. Cette nouvelle phase, financée à hauteur de 3 millions d'euros par la DG INTPA sur la période 2020-2025, se concentre sur quatre pays à revenu intermédiaire : l'Afrique du Sud, la Colombie, l'Indonésie et le Mexique.

L'Extension entend soutenir ces quatre pays partenaires dans la formulation de politiques visant à réduire les inégalités dans le contexte de l'Agenda 2030, non seulement en raison de la prévalence des inégalités dans ces pays, mais également parce que la réduction des inégalités a été placée en tête de l'agenda politique de leurs gouvernements respectifs.

Ce programme est donc conçu pour rendre le processus d'élaboration des politiques publiques plus sensible aux inégalités, plus inclusif et plus efficace sur la base des résultats de la recherche. Il vise également à encourager les

discussions entre experts et décideurs politiques afin d'identifier les meilleures options pour réduire les inégalités dans les contextes spécifiques de ces quatre pays.

Les politiques soutenues dans le cadre de l'Extension seront le résultat d'un dialogue étroit avec les gouvernements et seront basées sur la recherche menée en partenariat avec des centres de recherche locaux. Ces politiques s'appuieront également sur les résultats obtenus jusqu'à présent par la Facilité, tant en termes de méthodologies développées que de synergies établies.



LE DÉVELOPPEMENT EN ACTION : COMMENT FONCTIONNERA L'EXTENSION ?

Un cadre commun guidera les activités de l'Extension en Afrique du Sud, en Colombie, en Indonésie et au Mexique. Comme la première phase de la Facilité de recherche sur les inégalités, l'Extension se concentrera sur la recherche, ce qui permettra d'étudier plus en profondeur la problématique des inégalités. L'Extension supportera, en outre, ces quatre pays partenaires dans la formulation de politiques permettant la réduction des inégalités.



Les activités menées dans le cadre de l'Extension seront définies de la manière suivante :

- L'objectif est tout d'abord de **cibler une ou plusieurs thématiques prioritaires d'intervention par pays à travers un travail préalable de recherche**. Les travaux menés s'appuieront sur les outils issus de la première phase de la Facilité, tels que les diagnostics d'inégalités. Ces travaux préliminaires permettront d'identifier les politiques et les initiatives qui seront soutenues par la suite.
- **Un ensemble de recommandations** en lien avec les sujets préalablement identifiés sera alors émis dans chacun des pays, ce qui permettra de mieux identifier les enjeux de politiques publiques relatifs à la réduction des inégalités.
- **Des outils et des méthodologies** seront ensuite développés et testés afin d'informer les décideurs politiques sur les impacts des politiques publiques sur les inégalités.
- **Des cadres d'intervention** des initiatives de politiques publiques issus des résultats de la recherche et des consultations menées seront élaborés et validés par les autorités publiques et politiques locales.
- Pour finir, **un soutien et une expertise** seront assurés tout au long de la mise en œuvre des politiques publiques identifiées afin d'assurer leur impact durable.

S'appuyant sur les enseignements tirés de la première phase de la Facilité sur l'importance des partenariats et du renforcement des capacités, l'Extension sera régie par trois comités :

AU NIVEAU LOCAL

- Un comité de pilotage sera mis en place dans chacun des quatre pays pour décider de l'identification et du déploiement des activités au niveau national et s'assurera de leur alignement avec les priorités stratégiques du gouvernement national, de l'UE et de l'AFD.

AU NIVEAU GLOBAL

- Un comité exécutif, composé de l'AFD et de la DG INTPA, se réunira pour assurer le suivi de l'Extension et fournir une orientation stratégique globale.
- Un comité stratégique, composé de l'AFD, de la DG INTPA, des États membres de l'UE participants, ainsi que d'autres partenaires de développement actifs dans le domaine des inégalités, se réunira pour assurer la coordination des États membres autour de l'Agenda 2030 sur les inégalités.

Vers une trajectoire juste et durable

La poursuite du programme de la Facilité dans le cadre d'une seconde phase présente plusieurs intérêts. En basant les activités menées sur les résultats de la recherche et les méthodologies de la première phase, l'AFD et l'Union européenne veilleront à ce que l'Extension ait un impact tangible et serve de levier pour un changement profond dans les quatre pays partenaires. Les synergies identifiées et développées au niveau européen depuis le début du programme en 2017, les partenariats intra-nationaux et l'élaboration de solutions seront également mis à profit vers la mise en œuvre de politiques publiques aux impacts durables.



Colombie

Ces dernières années ont été marquées par des taux de croissance globalement supérieurs à 3 % par an, ce qui a permis à de nombreux Colombien·ne·s de sortir de la pauvreté. Toutefois, malgré cette évolution positive, la Colombie reste l'un des pays les plus inégalitaires de la région latino-américaine, avec un coefficient de Gini compris entre 0,55 et 0,6 (avant et après redistribution). La pandémie de Covid-19 a par ailleurs certainement renforcé ces niveaux d'inégalité, notamment en termes d'accès à l'éducation et aux services de santé.

Le revenu des 10% des Colombien·ne·s les plus riches est

11

fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres (2021)

Une femme a

1,7

fois plus de chances d'être au chômage qu'un homme (2021)

L'indice de distribution des biens ruraux (Gini) du pays est de

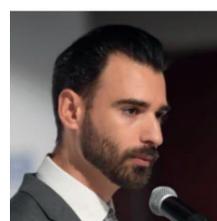
0,89 (IGAC)

Dans le cadre de l'Extension de la Facilité de recherche, l'AFD et l'UE cherchent à accompagner le gouvernement colombien dans la prise en compte de ces défis et dans la mise en œuvre de politiques publiques efficaces pour réduire les inégalités.

Un diagnostic des inégalités basé sur la méthodologie développée dans le cadre de la première phase de la Facilité sera d'abord mis en œuvre en collaboration avec le *think tank* Fedesarrollo. Ce diagnostic fournira un panorama détaillé de la situation des inégalités dans le pays et permettra d'identifier les facteurs critiques des inégalités. Ces résultats viendront appuyer les réflexions menées autour de ce thème avec différents acteurs, notamment le gouvernement colombien, et permettront de renforcer

– ou de soutenir – des mesures susceptibles de réduire ces écarts.

Un accent particulier sera mis sur les discussions autour de la politique fiscale et des dépenses publiques colombiennes. Cet aspect sera abordé et soutenu dans le cadre de l'Extension, en utilisant la méthodologie d'analyse de l'incidence fiscale développée par le *Commitment to Equity (CEQ) Institute*, qui a également été utilisée au cours de la première phase de la Facilité dans différents contextes. Cette étude, menée en étroite collaboration avec les ministères colombiens des Finances et du Plan, permettra d'évaluer les impacts d'un ensemble de politiques publiques qui pourraient être mises en œuvre pour réduire les inégalités dans le pays.



Le programme de la Facilité vise à accompagner le gouvernement colombien dans la formulation de politiques publiques permettant de combattre à travers la recherche l'un des principaux problèmes de la Colombie : les inégalités. Ce programme encouragera les espaces de dialogue entre les différents acteurs de la société

colombienne afin de sensibiliser et de faciliter la mise en œuvre des réformes dont le pays a besoin pour réduire les inégalités. Ce projet, mis en œuvre en étroite collaboration avec l'agence de l'AFD en Colombie, complète et accompagne les opérations de coopération que l'Union européenne et ses États membres mènent dans le pays, en travaillant toujours main dans la main et en s'alignant sur l'agenda de développement colombien.

Rocco Busco

Chef de coopération, Délégation de l'Union européenne en Colombie



Indonésie



L'Indonésie a su profiter de son intégration à la mondialisation, la valeur de l'indice de développement humain ayant augmenté de manière significative et le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ayant largement diminué. Cependant, sa croissance économique n'a pas été inclusive, comme en témoigne l'augmentation rapide des inégalités de richesse dans le pays. Avec un coefficient de Gini de 0,38 en 2019, l'Indonésie présente ainsi

Coefficient de Gini de

0,38

en 2019

L'évolution des conditions météorologiques et le réchauffement des océans devraient entraîner une diminution de

20 %

de la production de la pêche marine en Indonésie d'ici 2055

D'ici la fin du XXI^e siècle, on estime que l'Asie du Sud-Est perdra environ

11 %

de son PIB en raison du changement climatique

des niveaux d'inégalités plus importants que d'autres pays d'Asie du Sud-Est appartenant au même groupe de revenus.

Si l'Indonésie fait partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure de l'Asie du Sud-Est dont la croissance est la plus rapide, elle est aussi l'un des pays les plus touchés par la variabilité du climat. En tant que pays archipélagique, l'Indonésie dépend largement du secteur de la pêche et de la qualité de son écosystème marin. Ce dernier est toutefois gravement menacé par le changement climatique, ce qui menace le tissu social du pays.

Pour répondre à cet enjeu, l'Indonésie a introduit un plan de développement d'aires marines protégées (AMP) dans le but de promouvoir la conservation des écosystèmes marins dans certaines

zones. Ce plan établi sur la période 2020-2024 s'inscrit dans le 6^e programme de développement du pays et présente des avantages tant pour la durabilité environnementale que pour la réduction des inégalités.

Les recherches préliminaires et les ateliers menés en partenariat avec des centres de recherche locaux, l'AFD et la délégation de l'UE en Indonésie ont mis en évidence le rôle que les AMP pourraient jouer dans la réduction des inégalités économiques, d'accès, de genre et de santé. Des études et des consultations supplémentaires seront menées dans les mois à venir, ce qui permettra d'alimenter le dialogue politique avec le gouvernement indonésien. Ces recherches viseront à identifier les options politiques possibles permettant de soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre d'AMP ayant un effet sur la réduction des inégalités.



Le travail de recherche mené en Indonésie par la Facilité de recherche sur les inégalités répond directement à plusieurs priorités de la politique de l'Union européenne sur les partenariats internationaux, notamment la lutte contre les inégalités et l'action sur le changement climatique. En se penchant

sur les aires marines protégées, ce travail est également une contribution à la gestion durable des ressources marines et la protection des écosystèmes côtiers. Cette thématique est essentielle pour un pays comme l'Indonésie et son ambition de développer une économie bleue durable. Elle permet aussi à la Facilité de guider le développement de futures initiatives « Équipe Europe » en Indonésie sur la transition verte.

Thibaut Portevin

Chef de coopération, Délégation de l'Union européenne en Indonésie



Mexique

Le Mexique a bénéficié d'une croissance économique importante ces dernières décennies. Cependant, cette croissance n'a pas été inclusive, comme en témoigne la prévalence de l'extrême pauvreté et des inégalités dans le pays. Si les données officielles montrent une réduction du taux d'inégalités ces 25 dernières années, le Mexique reste ainsi l'un des pays les plus inégalitaires d'Amérique latine avec un coefficient de Gini de 0,46 en 2018.

Les 10% les plus riches possèdent 59% des revenus nationaux alors que les 1% les plus riches en possèdent 29% (2019)

69% des personnes extrêmement pauvres vivent dans

6 des 32 États du Mexique (2018)

La pollution atmosphérique est à l'origine de 5,9% des décès dans le pays

Les recherches conduites au Mexique lors de la première phase de la Facilité de recherche sur les inégalités ont mis en évidence un faible partage de la richesse et une mobilité sociale limitée. Les perceptions de l'inégalité et de la mobilité sociale au sein de la population mexicaine exacerbent par ailleurs les inégalités car elles peuvent influencer directement les préférences en matière de redistribution et modifier la façon dont la société perçoit sa capacité à passer d'une catégorie sociale à une autre.

Dans ce contexte très inégalitaire, renforcé par la surestimation de la pression fiscale en termes

d'impôt sur le revenu, les activités de la deuxième phase de la Facilité de recherche se concentreront sur le marché du travail, plus particulièrement sur l'économie du soin, et sur l'impact redistributif de la fiscalité environnementale.

Dans les mois à venir, l'Extension concentrera ses recherches sur les liens entre les inégalités, le système de santé et la fiscalité environnementale. Les résultats de ces études alimenteront le dialogue politique avec le gouvernement mexicain, en particulier le ministère des Finances (*Hacienda*), et conduiront à terme à la mise en œuvre de politiques à fort potentiel en termes de réduction des inégalités.



Le Mexique est une terre de contrastes : un pays à revenu moyen supérieur présentant de fortes inégalités et un large éventail d'opportunités et de résultats. Ces dernières années, des progrès considérables ont été réalisés dans la compréhension des sources, des dynamiques et des conséquences de ces

multiples inégalités dans le pays. Il reste toutefois encore un long chemin à parcourir pour identifier, concevoir et mettre en œuvre des politiques qui comblent les écarts et permettent de créer une société plus juste. Le programme de recherche et certaines activités de la Facilité relient les éléments analytiques à l'économie politique et aux défis pratiques de l'élaboration des politiques. Cette approche intégrée augmente les chances d'un changement réel, durable et progressif et encourage ainsi la mise en œuvre d'une société offrant de meilleures opportunités et des libertés plus larges.

Ricardo Fuentes

Expert international sur les inégalités - Coordinateur scientifique des projets de recherche au Mexique



Afrique du Sud



Malgré le déploiement d'efforts considérables pour améliorer le bien-être de ses citoyens depuis sa transition vers la démocratie au milieu des années 1990, après une histoire marquée par la colonisation et l'apartheid, l'Afrique du Sud reste l'un des pays les plus inégalitaires au monde.

Avec un coefficient de Gini de 0,65 en 2015, l'Afrique du Sud présente un manifestement de nombreux défis structurels hérités de son histoire ségrégationniste. La lutte contre les inégalités est pourtant profondément ancrée dans la politique sud-africaine, depuis le programme de reconstruction et de développement de 1994 et jusqu'à l'actuel plan de développement national, qui fait de la réduction des inégalités l'un de ses deux objectifs fondamentaux, aux

côtés de l'éradication de la pauvreté. Dans le même temps, l'Afrique du Sud doit relever les défis de la sortie du charbon, de la préservation de sa biodiversité et de la gestion de sa chaîne de valeur agricole qui est fortement touchée par le changement climatique.

Pour prolonger les travaux entrepris au cours de la première phase de la Facilité, l'AFD, l'UE et la Présidence sud-africaine ont lancé un second programme de recherche qui vise à soutenir les réflexions sur la mise en œuvre de politiques aux niveaux gouvernemental, national et municipal. Afin d'assurer un plus haut degré d'inclusion dans les politiques publiques, l'Extension repose sur deux piliers qui alimentent directement le plan de reconstruction et de relance économique sud-africain.

Le premier consiste à développer un outil interactif, en ligne, permettant aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux membres de la société civile de mieux appréhender les niveaux de bien-être au niveau communautaire en Afrique du Sud. Ce « *Community Explorer* » servira d'outil pour l'analyse au niveau local, ce qui est nécessaire pour la conception de stratégies de transition équitable dans les municipalités à forte intensité carbone. Le second objectif est de répondre à la nécessité de faire progresser la base de données probantes et la compréhension des effets de stimulation des programmes de transfert de revenus dans le contexte sud-africain, en se concentrant sur les impacts des subventions sociales et des programmes d'emploi public mis en œuvre en réponse à la crise actuelle.

Taux de chômage de près de

35% en 2021

55,5%

des Sud-Africain·e·s vivaient dans la pauvreté en 2015

2 239 personnes meurent chaque année de maladies causées par la pollution



Ce projet nous est essentiel car il nous permet d'obtenir des données manquantes en explorant si – et comment – les dépenses locales provenant des subventions sociales et des programmes spéciaux pour l'emploi agissent comme un stimulus dans les économies locales pauvres et marginalisées. Où les bénéficiaires de ces programmes dépensent-ils la majeure partie de leurs revenus ? Contribuent-ils à la reprise économique dans le secteur informel et les petites entreprises au niveau local ? Comment ces dépenses se répercutent-elles sur les chaînes de valeur plus larges de l'économie, et avec quels effets de création d'emplois ? Dans la mesure où les transferts de revenus ont des effets indirects et induits sur les résultats en matière d'emploi, ils ont un impact non seulement sur la pauvreté mais aussi sur les inégalités. Pour nous, cela a des implications importantes qui peuvent contribuer à éclairer les approches intégrées de la lutte contre la pauvreté, le chômage et l'inégalité.

Kate Philip

Responsable du programme de stimulation de l'emploi au sein du Bureau de gestion des projets du Cabinet du Président

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient. Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs - le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



#MondeEnCommun #ResearchInequalities

Twitter : @AFD_France **Facebook :** AFDOfficiel **Instagram :** afd_france
5 rue Roland-Barthes 75598 Paris cedex 12 France **Contact :** researchfacilityinequality@afd.fr

Pour plus d'information :



Financé par
l'Union Européenne

